Le D. I. C.

Collectif de Défense des Intérêts Communaux de Vaylats

Janvier 2015 - n° 2

OSONS le DIRE

Nous avons tous lu avec attention le bulletin municipal n°2 « Vaylats à la Une ».

Pas de surprise! Il fallait s'y attendre, ce bulletin est dans le même style que le précédent :

- aucune information sur le budget communal,
- aucune information sur la composition des commissions, les subventions acquises, l'état d'avancement des projets, etc..
- aucune information sur la situation et la réfection de l'église
- aucune information sur....

Pourtant dans l'édito du Maire il est bien noté que « gérer la commune c'est se voir, se parler, penser à l'évolution du village, sa préoccupation constante ». Ah bon! Pour l'instant, Monsieur le Maire agit plutôt d'une façon autocratique dans la gestion des affaires de la commune et contrairement à ce qu'il écrit «l'esprit de concertation, de dialogue et d'information » sont particulièrement absents. Et ce n'est pas lors de la réunion que nous avons eu avec lui ou lors de la cérémonie des vœux que nous en avons appris un peu plus. Son allocution s'est réduite à lire son édito!

Alors quoi de nouveau?

L'équipe en place s'étant réunie 7 fois en 6 mois on pourrait penser que les projets avancent...

Enfin l'abri bus a été réalisé. C'était nécessaire, mais il faut bien l'avouer le choix retenu, sans concertation au préalable, ressemble plus à une crèche qui dénature l'environnement en pierre et finalement s'intègre assez mal. Dommage. Vous allez penser que c'est une question de goût. C'est bien vrai. Dommage quand même.

Et sinon quoi de nouveau, concrètement ? C'est bien la question que chacun se pose aujourd'hui.

Le projet – ou avant-projet - de l'implantation d'une nouvelle boulangerie qui s'inscrit « dans une réflexion plus générale d'aménagement du centre bourg » est au centre des

préoccupations des habitants. C'est bien légitime et nous y voyons au moins deux raisons :

- que veulent dire ces termes « réflexion plus générale sur l'aménagement du centre bourg » ? Y a t-il un autre projet prévu dans le centre bourg ? Si oui de quelle nature ?
- la future localisation de la boulangerie fait très largement débat au sein de la population et il semblerait qu'aucune concertation avec les habitants n'ait eu lieu.

Nous pensons très sincèrement que ce projet, important pour les habitants du village, doit faire l'objet d'une réunion publique ou Monsieur le Maire doit s'expliquer et présenter la situation concernant la réalité et les opportunités d'implantation de ce nouveau local commercial.

Si cela n'était pas fait, nous serions de fait devant une gestion unilatérale et autocratique des projets communaux, en totale contradiction avec les engagements électoraux tenus par les élus.

Notre crainte est qu'il en sera de même pour les projets à venir, notamment pour la Salle des Fêtes.

Dans un tel contexte le « Collectif des Intérêts Communaux » qui n'a de vocation qu'à fédérer et non diviser, comme certains peuvent le penser, revêt tout son sens et nous disons :

OSONS le FAIRE

Il nous paraît important que chacun puisse librement s'exprimer sans crainte.

Dans une démocratie dynamique, l'expression individuelle et l'expression collective doivent exister. Elles doivent participer à la réflexion et l'élaboration des biens communaux. Notre formidable atout est que nous nous connaissons. C'est notre grande force mais c'est aussi notre grande faiblesse.

En conséquence, vous trouverez ci-joint une enquête d'opinion, totalement légale, concernant l'implantation d'une nouvelle boulangerie à Vaylats.

Vous voudrez bien nous retourner celle-ci renseignée au moyen de l'enveloppe jointe et à l'adresse de votre choix parmi les 4 proposées.

Le résultat global de ce retour devra être effectué avant le <u>15 février</u> et sera présenté à M. le maire lors d'un prochain RDV.

Nous comptons sur votre mobilisation. Il en va de notre volonté de travailler au développement de la commune et du « bien vivre ensemble ». C'est écrit dans l'édito de Janvier 2015.

Le D. I. C.

Collectif de Défense des Intérêts Communaux de Vaylats Janvier 2015

ENQUETE D'OPINION (anonymat garanti)

M. le maire a décidé l'implantation d'une nouvelle boulangerie, place de l'ancien lac (derrière l'église) :

•	Cette implantation vous semble-t-elle adaptée ?	□ oui	non
•	Souhaiteriez vous des informations complémentaires qui ont conduit au choix de cette implantation ?	□ oui	non
•	Auriez vous souhaité un débat préalable sous forme de réunion publique pour en débattre et être informé ?	□oui	□ non
•	Pensez – vous à une implantation autre ?	□ oui	non
	Si oui laquelle :		
•	Autres suggestions:		
<u>Facultatif</u>			
nom	: prénom :		
adresse mail:			